

DOSSIER D'INSCRIPTION EXPOSANTS

**DECI'BROC DE DECINES-CHARPIEU
DIMANCHE 15 JUIN 2025 - PARC RAYMOND TROUSSIER**

Dossier à retourner en main propre à l'accueil de la mairie (place Roger Salengro) **entre le 1^{er} avril et le 28 mai 2025** sur les créneaux dédiés : **les mardis de 8h30 à 18h30 et les mercredis de 13h30 à 17h.**

Tout dossier envoyé par email, par voie postale ou déposé en dehors des créneaux d'inscription, ne pourra être pris en compte.

Renseignements : 04 72 93 31 46 / protocole@mairie-decines.fr

CATÉGORIE

Je participe à Déci'Broc en qualité de :

particulier association

COORDONNEES PERSONNELLES DE L'EXPOSANT

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél :

Email :

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél :

Email :

PARTICIPATION

Marchandises proposées à la vente :

DEMANDE DE RESERVATION

Le tarif d'un emplacement est fixé à 5€ le mètre linéaire (réservation de 2m linéaires minimum et 8m linéaires maximum)

Catégories	Nbre de mètres linéaires	Tarif / ml	Montant total
Particulier (mini 2 ml - maxi 8ml)		5€	
Association (mini 2 ml - maxi 8ml)		OFFERT	

REGLEMENT

- espèces chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)

NUMÉRO D'EMPLACEMENT ATTRIBUÉ (réservé à l'organisation générale) :

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUR LES ASSOCIATIONS (SUR DEMANDE)

Pour chaque réservation d'un emplacement, une table et deux chaises peuvent être mises gracieusement à disposition sur demande.

- table chaises

ACCEPTATION / ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Si je suis un particulier, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des éléments suivants :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général. Je déclare l'accepter et je m'engage à le respecter scrupuleusement, déchargeant de ce fait l'organisation générale de toute responsabilité. J'atteste sur l'honneur, ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels usagés (art l310-2 du code du commerce). Je m'engage à ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la manifestation.

Si je suis une association, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des éléments suivants :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général. Je déclare l'accepter et je m'engage à le respecter scrupuleusement, déchargeant de ce fait l'organisation générale de toute responsabilité. Je m'engage à ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la manifestation.

SIGNATURE

Date : Lieu.....

Signature du participant
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Chaque dossier d'inscription dûment rempli doit être accompagné :

- du paiement,
- du règlement général signé,
- d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité,
- d'une copie de l'attestation responsabilité civile,
- d'une attestation sur l'honneur déclarant que le particulier n'a pas participé à plus de 2 brocantes dans l'année.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR L'ORGANISATION GÉNÉRALE.

RGPD : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Décines-Charpieu dans le cadre de la présente consultation. Les données collectées sont conservées en interne et utilisées uniquement pour le service en charge de la consultation et aux seules fins pour lesquelles elles ont été récoltées. Les données sont conservées pendant 18 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.